



Photoclub Paris Val-de-Bievre
28 ter rue Gassendi
75014 Paris
Contact : moisdelaphoto14@orange.fr

Paris, le 14 décembre 2021

Objet : appel à candidatures Mois de la photo du 14^e

Madame, Monsieur,

La Mairie du 14^e souhaite proposer un nouveau format du Mois de la photo du 14^e, privilégiant l'organisation d'expositions en plein air, visibles et accessibles par tous, gratuitement, maillant le territoire de l'arrondissement, mettant en valeur des photographes professionnels et amateurs du quartier. Madame Carine Petit, Maire, et Madame Mélody Tonolli, Conseillère de Paris, élue du 14^e, en charge de la culture, de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations, ont sollicité le Photoclub Paris Val-de-Bievre, implanté de longue date dans le quartier et impliqué dans de précédentes éditions du Mois de la photo, pour préparer et coordonner l'opération.

Le projet consiste à présenter 8 expositions individuelles ou collectives d'envergure dans les rues du 14^e ainsi que 8 expositions en intérieur **durant le mois de mars 2022**. Les lieux investis seront notamment des squares en extérieur, les squares Ferdinand Brunot ou de l'aspirant Dunand, le jardin du serment de Koufra, le jardin Françoise Héritier... De grandes bâches imprimées s'y déploieront tout au long du mois de mars. Pour les expositions en salles, des sites tels la galerie du Montparnasse et la Maison des pratiques artistiques et amateurs Broussais,... ont été retenus. Les expositions y seront d'une durée de deux semaines environ, les formats seront libres, sous réserve d'être adaptés aux contraintes techniques des locaux.

Une thématique sera le fil rouge du projet, celle de **la photographie de rue**, parce qu'elle est le reflet et la mémoire de la vie urbaine, du spectacle qu'est la rue, des échanges, rencontres, solitudes, moments de grâce, d'humour ou de poésie qui s'y côtoient, parce qu'elle met l'humain au cœur du geste du photographe par sa présence ou ses traces.

Nous vous invitons à répondre à un appel à candidatures pour faire partie de ce programme. Il s'adresse aux photographes professionnels et amateurs du 14^e, âgés de 18 ans et plus, qu'ils y vivent, y travaillent ou soient membres d'une association de l'arrondissement. Il comprend deux volets : proposition d'exposition individuelle ou participation à une exposition collective. **Les soumissions sont ouvertes dès maintenant et jusqu'au 20 janvier 2022.** Vous trouverez toutes les précisions utiles dans la fiche d'appel à candidatures jointe à compléter et renvoyer à moisdelaphoto14@orange.fr. Un jury composé de représentants de la Mairie du 14^e, du Photoclub Paris Val-de-Bièvre et de photographes invités sélectionnera les dossiers et attribuera les sites d'exposition à chacun des projets retenus. Il jugera des photographies reçues en fonction du respect de la thématique de la photographie de rue, de leurs qualités esthétiques et techniques, de leur originalité, de leur cohérence et de la complémentarité des projets. Il se réunira fin janvier. Vous serez informés de ces conclusions au plus tard le 1^{er} février.

Les expositions extérieures seront produites par le Photoclub Paris Val-de-Bièvre, une contribution pour les expositions intérieures pourra être apportée si besoin, dans la limite d'un forfait de 150 euros pour une exposition individuelle. Des prêts de cadres seront aussi possibles dans la limite des stocks du Photoclub Paris Val-de-Bièvre. Des droits de monstration sont prévus pour les photographes professionnels, à hauteur de 1000 euros pour les expositions individuelles et au prorata du nombre de photographes présentés pour les expositions collectives. Les photographes seront invités à participer à l'accrochage de leurs œuvres.

Le Mois de la photo du 14^e fera l'objet d'une communication par la Mairie du 14^e dans le livret des événements du 14^e de mars-avril, sur le site internet municipal, dans la *newsletter* et sur les réseaux sociaux ainsi que par le Photoclub Paris Val-de-Bièvre avec des programmes et affiches, sur son site, les réseaux sociaux et en direction des médias spécialisés. Une soirée de lancement du mois de la photo sera organisée en Mairie début mars, avec différentes animations photographiques et invités, ainsi qu'un vernissage, si le contexte sanitaire le permet.

Nous avons hâte de découvrir vos images et de mettre en lumière, avec vous, la photographie dans les rues et des lieux emblématiques du 14^e. Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : moisdelaphoto14@orange.fr

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Agnès Vergnes
Présidente